Listen to this article

QUESTION : (1911) Quelqu’un peut-il être engendré du saint Esprit avant d’entrer dans le lieu Saint du tabernacle ? Si oui, expliquez, s’il vous plaît, où et quand l’engendrement du saint Esprit a-t-il lieu ?

REPONSE : L’engendrement du saint Esprit n’avait rien à voir avec l’entrée dans le tabernacle. L’engendrement du saint Esprit était montré dans l’huile d’onction. Toujours est-il que seuls les prêtres oints étaient autorisés à pénétrer dans le tabernacle. Le Saint du tabernacle représentait la condition de consécration dans laquelle vous et moi sommes entrés maintenant. Dès que nous devînmes des prêtres, et au moment où nous fûmes engendrés du saint Esprit, à ce moment-là, à cet instant précis nous passâmes d’une condition à l’autre, dans le Saint – et maintenant depuis notre engendrement du saint Esprit, il est dit de nous que nous sommes assis avec Christ dans le temple, dans les lieux Célestes, dans cette plus haute position représentée par le tabernacle lui-même.

-39-

Copyright © Association des Etudiants de la Bible